

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION

ROANNAIS
AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2023-253

Maintenance

CTE Contrat de maintenance des sèches
bottes

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	22 AOUT 2023
Publié	

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu les articles L 2123-1 et R.2122-8 du code de la commande publique portant sur les marchés publics passés sans publicité ni mise en concurrence préalable pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 € HT ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour approuver et attribuer les marchés de travaux, fournitures et services et les accords-cadres, dont le montant est inférieur ou égal à 90 000 € HT, quels que soient l'objet, la nature et le mode de passation, et qui font l'objet d'un contrat écrit définissant les obligations des parties ;

Vu l'arrêté du président du 30 juillet 2020, donnant à Jacques TRONCY, Vice-Président, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant que Roannais Agglomération souhaite établir un contrat de maintenance pour l'entretien des sèches bottes sur l'équipement du Centre Technique d'Exploitation ;

Considérant que l'entreprise Hygitec SAS située, rue Maurice Herzop, 73420 VIVIERS DU LAC, propose un contrat de maintenance annuel d'un montant de 1 604.00 euros HT ;

Considérant que ce contrat est conclu pour 1 an courant à compter du 1^{er} octobre 2023, renouvelable tacitement 2 fois par période d'un an ;

DECIDE

- D'approuver le contrat de maintenance des sèches bottes situés au Centre Technique d'Exploitation, dont le montant annuel est de 1 604.00 euros HT, avec l'entreprise Hygitec SAS ;

- De préciser que ce contrat est conclu pour 1 an courant à compter du 1^{er} octobre 2023, renouvelable tacitement 2 fois par période d'un an.

*Par délégation du Conseil communautaire,
pour le Président et par subdélégation,*

Jacques TRONCY

Vice-Président délégué aux Finances
et aux Achats publics

